

MOT DE CIRCONSTANCE DU RECTEUR
à l'occasion de
l'ouverture de l'année académique 2018-2019

lundi, 15 octobre 2018

Madame et Messieurs les Membres du Comité de Gestion,
Messieurs les Doyens et Vice-Doyens,
Mesdames et Messieurs les Autorités Départementales
Mesdames et Messieurs membres du personnel académique,
Mesdames et Messieurs membres du personnel scientifique,
Mesdames et Messieurs membres du personnel administratif et ouvrier,

Au nom du comité de gestion de l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication, je présente à toute notre communauté une excellente année académique 2018-2019 dont nous procédons à l'ouverture solennelle, ce jour, au nom de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, son Excellence Steve Mbikayi Mabuluki.

Cette année, notre ministre de tutelle a introduit une innovation dans la procédure de la cérémonie d'ouverture solennelle, en demandant à chaque institution universitaire d'organiser sa propre rentrée académique, pendant que lui-même la coordonne au nom de l'enseignement supérieur et universitaire dans une institution de son choix, en l'occurrence à Kaziba, dans la province du Sud-Kivu

En procédant à cette ouverture, je forme le vœu que l'année académique 2018-2019 se déroule sous un bon présage, à la différence de l'année académique 2017-2018 que nous achevons dans quelques jours avec les délibérations et la proclamation des résultats de la seconde session d'examens. En effet, 2017-2018 s'est achevée sous de tristes auspices, ponctuée d'énormes problèmes, essentiellement du fait de la réduction de nos moyens financiers et matériels.

Fort heureusement, l'instruction académique n°20, portant directives pour l'année académique dont nous procédons ce jour l'ouverture, met à notre

disponibilité plus d'opportunités financières et matérielles. Premièrement, en indexant les frais sur la parité du marché, alors que les paiements sont fixés en monnaie nationale. Deuxièmement, en reconduisant certains frais comme les frais techniques à un taux équivalant du marché, soit 40.125 FC, valant 25 USD comme également les frais de réinscription fixés à 16.050 FC, l'équivalent de 10 USD, attestant qu'un étudiant s'est bel et bien engagé à poursuivre ses études. Troisièmement, toutes les rubriques liées notamment aux affectations budgétaires, aux quotités à payer sont clairement relevées dans l'instruction académique qui nous donne également un éclairage sur les possibilités de mobilisation de ces ressources, calculées par nombre d'étudiants.

Les équivoques sont ainsi clairement levées, démontrant que même dans les institutions d'enseignement supérieur public, la formation universitaire a un coût dont le prix doit être payé, en l'occurrence par les principaux bénéficiaires. Nous inviterons ces derniers à y faire face avec courage et abnégation au lieu de verser dans des revendications stériles. Pour notre part, nous mobiliserons ces ressources davantage pour renforcer nos capacités de formation, redynamiser nos activités et améliorer la visibilité de plus en plus grandissante de notre Alma Mater.

Nos capacités seront particulièrement renforcées en recherchant et en visant un enseignement toujours de meilleure qualité, produisant encore plus de réussites, notamment avec mentions, en première session. Il nous reviendra en outre d'améliorer les aptitudes offertes par les cours dispensés à nos étudiants, en y introduisant une forte dimension pratique et qualifiante. Pour cela, nous invitons tous nos enseignants à repenser leurs notes de cours, à mettre en ligne à partir de cette année et à dispenser personnellement leurs cours théoriques, sous peine du retrait de ces derniers par la faculté, au profit des enseignants plus disponibles.

En ce début d'année, nous allons procéder comme nous le recommande l'instruction académique n°20, page 19, alinéa 63, à la redistribution des cours selon les disponibilités et les qualifications de nos enseignants ainsi que de leurs collaborateurs scientifiques. Ainsi, à partir de ce jour, tous les cours sont supposés vacants et remis à la faculté. Les enseignants désireux de reprendre

leurs enseignements sont appelés à y déposer le résumé de leur contenu, à publier par la faculté, ainsi que la liste de leurs collaborateurs scientifiques.

Pour renforcer la formation que nous dispensons, nous allons également nous efforcer de la placer en adéquation avec la profession, en initiant, notamment dans le cadre du cours d'élaboration et d'évaluation des projets, enseigné en deuxièmes licences des concordances de formation en incubation de projets et en recherche d'emploi. Pour cela, le contenu de ce cours doit impérativement intégrer des interventions et des dimensions d'incubation pratique à l'entrepreneuriat et d'apprentissage effectif à l'emploi. Les stages de deuxième licence, dont j'attends cette année l'élaboration des termes de référence de la part de la Cellule des stages et formation pratique, mise en place à cet effet, viendront parachever notre détermination à placer sur le marché non plus de potentiels chômeurs mais de intelligences prêtes à exercer un emploi ou à en créer au profit des autres et de la nation.

Par ailleurs, nous nous emploierons, particulièrement cette année, à affecter nos ressources dans l'équipement technique, notamment avec la mise en place du laboratoire multimédia dont nous disposons déjà un devis chiffré, mais également dans la poursuite de la numérisation de nos services ainsi que de l'installation de la connexion internet sur l'étendue de notre site. Nous mobiliserons également des moyens financiers pour poursuivre notre programme d'équipement en locaux, notamment en ajoutant au moins un étage au-dessus du local des licences en communication des organisations.

C'est également le lieu ici de réaffirmer notre attachement à la recherche scientifique, à travers la publication régulière des « Cahiers congolais de la communication » mais également en reconnaissant des efforts de publication que fournissent bon nombre de nos enseignants, convaincus que les résultats de nos recherches enrichissent nos méthodes ainsi que le contenu de nos enseignements. Pour cette année, notre attention sera focalisée sur la mutualisation des thématiques de recherche : en redynamisant le comité scientifique de la revue qui devra définir les objectifs de recherche, les thèmes à exploiter et les problématiques constituant les colloques à tenir. Il est vrai qu'il nous faudra avant tout liquider les thématiques élaborées l'année

dernière mais qui n'ont pas pu être exécutées, faute de moyens, avant de nous lancer sur d'autres.

Autant d'objectifs ambitieux qui ne pourront prendre corps si nous n'harmonisons pas le contexte et le climat de travail dans notre Alma Mater. Comment y arriver sinon par de concertations permanentes : avec nos étudiants, avec les structures syndicales et associatives mais surtout avec le personnel académique, scientifique, administratif et ouvrier mais également avec tous les animateurs des organes facultaires et départementaux. Nous nous efforcerons cette année d'organiser régulièrement ces concertations.

Ce faisant, nous pourrons œuvrer pour la qualité, la solidité et l'efficacité de la formation que nous dispensons ainsi que pour la cohésion de la vie sociale et professionnelle permettant de construire une bonne image de notre institution dont se servent de nombreux partenaires qui n'ont de cesse que de frapper à notre porte pour nous proposer diverses formes de collaboration ou embaucher les produits que nous plaçons sur le marché.

Fort de cette vision de notre prochain parcours et au nom de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, nous déclarons ouverte l'année académique 2018-2019.

Je vous remercie